



FRATERNITÉ  
DES CONSTABLES  
DU CONTRÔLE ROUTIER  
DU QUÉBEC



## **Communiqué 2024-55**

**19 décembre 2024**

### **Interventions diverses**

Bonjour à tous les membres,

Voici quelques interventions particulières survenues dans les dernières semaines.

#### **Poste de Vaudreuil, 4 interventions avec des véhicules volés:**

Depuis un mois les agents de Vaudreuil ont procédé à 4 interventions sur des conteneurs ou des véhicules volés s'y trouvaient, la dernière en liste s'enlignait pour une conformité, un connaissance attestait que la marchandise était légale (autre que des véhicules), ce document était un faux, car une fois le conteneur ouvert, 2 véhicules volés ont été trouvés, le dossier a transféré à la SQ, les dernières informations laissaient entendre que ces véhicules avaient servi à commettre des crimes violents. Ce n'est pas difficile de comprendre que le crime organisé était en arrière de ce transport. Le Journal de Montréal a repris la nouvelle.

#### **Poste de Québec :**

Un matin à Québec, deux agents ont intercepté une semi-remorque de l'Ontario qui au départ avait une fuite d'air sur un système de frein « booster » arrière.

Pendant que le premier agent faisait la vérification sur l'ensemble de véhicules, le second effectuait des recherches via le système informatique, pour constater que la semi-remorque était volée depuis plus d'un an. Le tout a été transféré au corps de police compétent.

#### **Poste de Gatineau :**

Lors du quart de nuit, le conducteur d'un véhicule est venu parler aux contrôleurs routiers qui étaient dans leur véhicule, la conversation qui se faisait de fenêtre à fenêtre et tournait autour d'un espace de stationnement, nos membres ont senti une forte odeur d'alcool en plus que l'élocution laissait à désirer. Pour la suite, ils ont décidé d'intervenir, mais le conducteur ne voulait pas et il a foncé sur nos agents, mais sans conséquences.

Ils ont procédé à l'arrestation du conducteur pour facultés affaiblies par l'alcool. L'homme à souffler 2 fois et demie la limite permise, le tout a été fait dans le cadre d'une patrouille régulière, quand les infractions viennent à toi, comment se protéger!

### **École nationale de police du Québec**

Une patrouille via la formation des nouveaux contrôleurs routiers a permis d'intercepter un camion qui transportait des cigarettes de contrebande.

Lien pour l'article : <https://www.lanouvelle.net/infolettre/saint-louis-de-blandford-camion-intercepte-avec-de-possibles-cigarettes-de-contrebande/>

### **Opération « chauffeur Inc. » et conséquences**

Des opérations ont eu lieu dans plusieurs postes de la province concernant la problématique du « chauffeur Inc. », il reste que notre champ d'intervention juridique est pratiquement nul, nous faisons des démarches pour avoir la possibilité d'enquêter et de retirer ces personnes de la route, c'est dans ce genre de dossier qu'un accès total au CRPQ aiderait à mieux y comprendre, surtout si on pouvait avoir recours à d'autres bases de données.

### **CRPQ**

Malgré l'attente et l'information « filtré » que nous recevons, nous vous demandons de toujours contacter le CRPQ, dans les cas que de l'information est transmise, mais qui doit être validé nous recommandons de demander l'assistance d'un autre collègue.

### **Poste de Montréal-Ouest**

Lors d'une patrouille de soir, un contrôleur a remarqué un véhicule stationné sur l'accotement, moteur allumé, vitres embuées et feux de détresse activés. En s'approchant, le conducteur a avancé de 5 mètres avant de s'immobiliser. Le contrôleur a constaté qu'il avait les yeux rouges et semblait nerveux. Une légère odeur d'alcool émanait de ses lèvres, et il a admis avoir consommé trois bières en moins de trois heures. Après des difficultés à répondre aux demandes, l'ADA a été effectuée, avec un résultat "fail". Le contrôleur l'a arrêté pour garde et contrôle. Au poste, le conducteur a soufflé 0.210.

Lors d'une patrouille de jour, des contrôleurs ont constaté que la remorque d'un ensemble de véhicules était volée depuis 2 ans. Le conducteur a été mis en état d'arrestation, et, par la suite, l'affaire a été transférée au corps de police.

Lors d'une opération de contrôle de la vitesse, un contrôleur routier a capté, à l'aide de son cinémomètre laser, un taxi circulant à une vitesse de 154 km/h dans une voie réservée, située dans une zone où la limite est fixée à 70 km/h. Interpellé pour cet excès de vitesse spectaculaire, le conducteur a justifié son comportement par un besoin urgent... d'aller aux toilettes.

## **Poste de Saint-Jérôme**

Les contrôleurs ont observé un véhicule en panne. Ils ont constaté qu'il avait perdu une roue et relevé plusieurs déficiences majeures et mineures sur le véhicule. Les trous des boulons de roue étaient ovalisés. Voici quelques photos.



## **Appui à nos collègues des services correctionnels**

À la suite des événements survenus dans les établissements de détention du Québec, et aux blessures importantes qu'un agent a subies, une pétition a été lancée sur le site de l'Assemblée nationale du Québec, nous vous invitons à la signer via le lien suivant :

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-11173/>

Merci  
Votre exécutif